

# LA MARCHÉ

## LE 1<sup>er</sup> MODE DE DÉPLACEMENT DANS LA MÉTROPOLÉ DE LYON



### LA MARCHÉ

À adopter sans modération !

Saviez-vous que l'on ne met que 30 minutes à pied pour rejoindre Saint-Paul depuis Saxe-Gambetta ? Ça tombe bien, c'est le temps d'exercice physique minimum recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé par jour... Mais aussi un bon moyen de s'aérer l'esprit !

Découvrez la carte [Ma ville à pied](#) qui présente les temps moyens en minutes à pied entre les lieux emblématiques de Lyon et Villeurbanne.



++



- 20g CO2/km



- 200€/an



Peu rapide  
mais fiable

La marche à pied représente 35% des déplacements quotidiens dans le Grand Lyon. Bonne pour la santé, écologique, gratuite et fiable, elle permet aussi de voir la vi(II)e autrement ! De bonnes raisons pour la pratiquer sans modération.

## LE PÉDIBUS

Aller à l'école en marchant et entre copains !


Le fait de devoir déposer les enfants à l'école est souvent un frein à l'écomobilité. Pensez au Pédibus !

Ce système de **ramassage scolaire à pied** (parfois à vélo) est encadré par des parents bénévoles, avec, à chaque arrêt, de nouveaux enfants qui rejoignent le convoi.

Plusieurs avantages :

- + Réduit le nombre de voitures devant les écoles et améliore la sécurité des enfants ;
- + Permet de créer un moment de convivialité entre voisins et entre enfants et parents.

En tant que parents, vous pouvez être initiateur du Pédibus ou rejoindre une ligne existante via :

 [www.onlymoov.com/pedibus](http://www.onlymoov.com/pedibus)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Rollers, skateboards, trottinettes : Des accessoires piétons !

Les utilisateurs de ces engins de déplacement personnel non électriques sont assimilés à des piétons et sont donc tenus de circuler uniquement sur les trottoirs à allure modérée (que l'usage établit autour de 6-7 km/h).

À ce titre, ils doivent aussi respecter les feux tricolores et emprunter les passages protégés ([art R412-36 à 43 du Code de la Route](#)).



© Éric Soudan - Métropole de Lyon

